



communiqué

L'intersyndicale a rencontré Madame le Recteur et Madame la Directrice Académique à Strasbourg mercredi 18 janvier puis Monsieur le Maire de Mulhouse et Madame l'Adjointe à l'éducation à Mulhouse jeudi 19 janvier 2012. Ces audiences ont été obtenues à la demande de l'intersyndicale sur la question de l'organisation du temps scolaire à Mulhouse.

La souveraineté du Conseil d'Ecole dans la prise de décision concernant la demande de dérogation aux horaires nationaux en vigueur dans l'enseignement a été confirmée par Madame le Recteur, Madame la Directrice Académique et reconnue par Monsieur le Maire et son adjointe à l'enseignement.

Lorsque les Conseils d'Ecole seront saisis d'une question portant sur une organisation dérogatoire du temps scolaire, fût ce dans le cadre d'un projet éducatif global, il appartiendra aux collègues ainsi qu'aux parents élus de se prononcer clairement sur le projet soumis au vote, en tenant compte des conséquences (en termes de nombre de demi journées travaillées, 8 ou 9) que ce projet implique.

Monsieur le Maire de Mulhouse rencontrera à nouveau les représentants des six syndicats début février pour assurer le suivi de ce dossier.

à Mulhouse, le 19 janvier 2012

Les représentants des syndicats :

Se-UNSA, SNUipp-FSU, SGEN-CFDT, Avenir Ecoles CFE-CGC, SNE- CSEN, SNUDI-FO